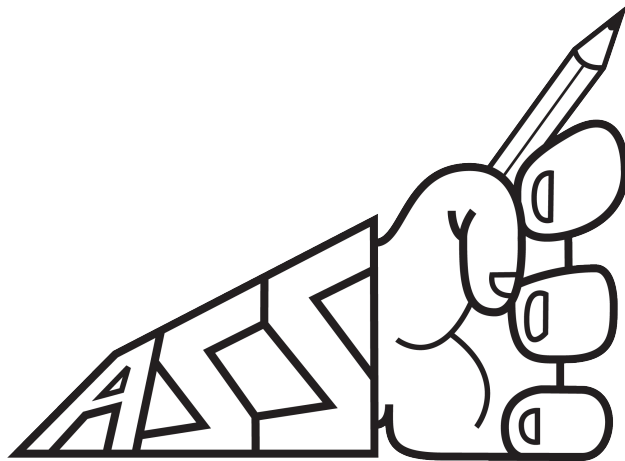


**Congrès**

**de l'Association pour une Solidarité  
Syndicale Étudiante (ASSÉ)**



**Les 20 et 21 octobre 2007  
À l'Université du Québec à Montréal**

## **Table des matières**

Table des matières.....	2
Ordre du jour.....	3
Pourquoi le PV a-t-il disparu?.....	4
Pour en finir avec 90.....	5
État des résultats 2007-2008 au 17 octobre 2007.....	10
Propositions.....	13
État de la situation.....	13
Plan d'action.....	13
Femmes.....	15
Autre.....	16
Dépôt d'avis de motion.....	16

# Ordre du jour

Ordre du jour proposé par le Conseil exécutif :

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Praesidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal

2.0 État de la situation

3.0 Plan d'action

4.0 Femmes

5.0 Coalition

5.1 Structures

5.2 Finances

6.0 Élections

7.0 Avis de motion

7.1 Traitement des avis de motion

7.2 Dépôt des avis de motion

8.0 Varia

9.0 Levée

## **Pourquoi le PV a-t-il disparu?**

Peut-être venez-vous d'avoir le choc de votre vie lorsque vous avez réalisé que la partie du cahier de Congrès que vous préféreriez avait disparu, c'est-à-dire celle du procès-verbal du dernier Congrès! Pourquoi cette passionnante lecture pré-Congrès vous est-elle ainsi retirée?

D'abord, il ne faut pas se leurrer, la majorité des personnes qui participent aux Congrès de l'ASSÉ sont saines d'esprit et ne trépignent pas d'impatience à l'idée de lire un PV. C'est vrai en général, alors en quoi serait-ce différent en début de Congrès. De toute manière, tous les procès-verbaux sont généralement disponibles sur internet le lundi suivant la fin d'un Congrès, alors vous avez tout le loisir d'en faire une lecture de chevet.

Ensuite, il faut prendre en compte l'aspect écologique de la chose. Un PV de Congrès est un document qui est généralement long d'une vingtaine de pages, donc plus ou moins 10 pages recto verso. Lorsqu'on multiplie ce nombre par 80 cahiers de Congrès ça commence à faire un nombre important de feuilles, et d'arbres par extension, qui auraient pu être sauvés.

Enfin, il y a aussi un aspect économique à cette question, eh oui on ne s'en sort pas! Comme vous le savez probablement, l'ASSÉ s'est dotée d'un photocopieur et nous sommes donc autonomes dans la production des cahiers de Congrès comme de plusieurs autres choses. Cependant, il y a une limite d'impression que nous devons respecter si nous ne voulons pas voir exploser les coûts. À l'origine, cette limite nous semblait amplement suffisante, mais après environ 3 mois d'utilisation nous devons penser à nous contenir un peu et à faire des choix de choses à imprimer ou pas.

Alors voilà, c'était la petite histoire du PV disparu. Ne vous en faites pas trop tout de même, ils sont devenus plus rares, mais leur prix reste toujours aussi abordable et conforme au principe de gratuité scolaire. Vous n'avez qu'à aller voir l'exécutif ou le praesidium qui se feront un plaisir de vous prêter l'une des quelques copies disponibles pour les délégations en Congrès.

Bon Congrès!  
Le Conseil exécutif

## Pour en finir avec 90

Par Élise Guérin-Bouchard, membre et archiviste de l'AECSL

Depuis une certaine offensive de classement interrompue prématurément, le plancher du local des archives de Saint-Laurent est encombré d'une masse de vieille paperasse à valeur historique. Par conséquent, quiconque pénètre dans la pièce se voit servir cet avertissement : « Ne piétine pas l'histoire! » Jusqu'à date, l'intégrité physique des précieux documents est à peu près sauve; toutefois, il semble que le piétinement accidentel de notre histoire se produise tout de même quotidiennement. Plus spécifiquement, j'ai remarqué que, dans les dernières semaines, un spectre terrifiant est venu appuyer, de tous les côtés et à tort et à travers, le discours de certain-e-s : il s'agit bien sûr de la grève ratée de 1990 qui revient nous hanter. S'il fallait en croire tous ceux et celles qui ont glissé ce fantôme derrière leurs arguments, il faudrait en conclure que, quoi que nous fassions, nous sommes condamné-e-s à l'échec. Ce qui, on se l'accordera, sent fort la semelle de botte imprimée sur un vieux papier jauni. C'est pourquoi j'ai voulu tirer les choses au clair en faisant une petite recherche sur le sujet, que d'autres sont invité-e-s à compléter à loisir. À la session d'hiver 1990, une grève a en effet été démarrée pour contrer le dégel des frais de scolarité imposé pour la session suivante. Cette grève est à ce jour la seule dans l'histoire du mouvement étudiant québécois à avoir connu un échec total. 1990 est certainement évitable et notre situation est loin d'être désespérée. Mais s'il vous plaît, ne piétons pas l'histoire!

### Le contexte

Plusieurs éléments de contexte rapprochent la situation de 1990 de celle d'aujourd'hui. D'abord, la grève de 1990 est la seule à avoir été intentée après le décret d'un dégel des frais de scolarité, les grèves victorieuses de 1986 et 1996 ayant plutôt répondu à une menace de dégel. Le gouvernement libéral alors en place prend le pouvoir pour un second mandat, élu comme le gouvernement Charest avec une promesse claire de dégeler les frais de scolarité. L'ampleur du projet diffère de celui auquel nous faisons face, Claude Ryan, alors ministre de l'éducation, annonçant son intention de faire plus de doubler les frais de scolarité en trois ans, soit de les faire passer de 540 \$ à 1240 \$. Toutefois, si les chiffres diffèrent, les arguments avancés pour justifier le dégel sont, à quelques détails près, les mêmes que ceux qui nous sont servis aujourd'hui :

- Les frais de scolarité bas sont une subvention aux riches, le dégel, une mesure de justice sociale.
- Des réformes mineures aux prêts et bourses garantiront l'accessibilité pour les plus pauvres.
- Il faut rattraper la moyenne canadienne des frais de scolarité, sans quoi les universités québécoises dépériront.
- Le dégel des frais de scolarité est le meilleur moyen pour régler le sous-financement de l'éducation.

Le cabinet de la ministre Courchesne puise-t-il dans les archives de son parti pour bâtir ses argumentaires???

L'état du mouvement étudiant de 1990, de son côté, présente bien des différences avec la situation actuelle. L'ANEEQ<sup>1</sup>, si elle n'est pas au meilleur de sa forme après deux grèves aux gains fragiles

<sup>1</sup> Association Nationale des Étudiants et des Étudiantes du Québec, principal regroupement national au Québec entre 1975 et 1990, prônant le syndicalisme de combat.

en quatre ans, est encore la principale organisation étudiante. Ses membres s'étendent d'un bout à l'autre du Québec; son discours est très présent et respecté sur la plupart des campus et dans les médias. Elle est toutefois minée par des conflits internes entre marxistes-léninistes et souverainistes et ses leaders (M-L) sont contestés par la base. De l'extérieur, l'ANEEQ fait face à la montée de la FÉE<sup>2</sup>, ancêtre de la FEUQ, qui met de l'avant un projet d'impôt post-universitaire. Pratiquement aucune association étudiante ne s'aventure par contre plus à droite : seuls deux modules de l'Université Laval prennent position pour le dégel. Quant à la aujourd'hui si populaire position d'indexation, elle n'est considérée nulle part, ni par le gouvernement ni par les associations étudiantes de droite. L'ANEEQ, et avec elle la majorité des associations du Québec, est en faveur de la gratuité scolaire, mais revendique dans l'immédiat l'annulation du dégel dans une perspective de gratuité scolaire. On remarque donc que les positions étudiantes forment un spectre plus étroit qu'aujourd'hui et que, si l'ANEEQ de 1990 n'a que peu de points communs avec l'ASSÉ actuelle, on trouve en la FÉE de l'époque un sosie de la FEUQ de 2007.

Les positions des autres acteurs du milieu de l'éducation sont très similaires à celles d'aujourd'hui, les syndicats appuient largement la lutte étudiante contre le dégel alors que la CRÉPUQ et la Fédération des Cégeps accueillent favorablement la hausse des frais, dans laquelle elles voient un remède au sous-financement du réseau post-universitaire. La Fédération des Cégeps nuance toutefois sa position d'un avis clair contre l'imposition de frais de scolarité au collégial.

Un avantage non négligeable donne une certaine longueur d'avance à nos camarades de 1990 : comme mentionné précédemment, l'ANEEQ occupe une bonne place dans les médias, lesquels sont nettement moins à droite à l'époque. En effet, on ne trouve dans les revues de presse de 1990 rien de semblable à la campagne pro-dégel massive entreprise dans les médias depuis l'an dernier. Les arguments gouvernementaux sont certes repris et acclamés dans quelques éditoriaux de La Presse et de Les Affaires, mais la couverture générale du dossier présente bien les positions étudiantes. Pour entrer dans l'anecdotique, La Presse publie même un portrait dithyrambique de Josette Côté, secrétaire générale de l'ANEEQ, où est fait l'éloge du militantisme, rédigé par nul autre que... André Pratte! Cela dit, le dénigrement du mouvement étudiant trouve tout de même sa place dans les journaux de 1990, particulièrement une fois la campagne de grève amorcée, mais l'ensemble est beaucoup moins désolant qu'aujourd'hui. Rappelons également que l'Institut Économique de Montréal n'existe pas encore en 1990...

Dernier élément de contexte qui différencie la grève de 1990 de celle qui se prépare actuellement, l'appui des autres mouvements sociaux à la lutte étudiante est alors complètement négligé. La seule évidence de recherche d'appuis ou de tentative de rapprochement de la part du mouvement étudiant constatée consiste en un appel, une fois la grève déclenchée, aux syndicats du secteur de l'éducation et aux élèves du secondaire à s'y joindre. Force est de constater que les liens entre mouvement étudiant et autres luttes sociales sont mieux établis aujourd'hui, même si un effort énorme reste encore à faire dans ce sens. Le travail centré sur des enjeux globaux, et non spécifiquement étudiants, accompli par le mouvement étudiant au début des années 2000, la collaboration entre associations étudiantes et autres organismes pour l'organisation d'actions, la participation de délégué-es de divers mouvements sociaux aux instances de l'ASSÉ, un certain soutien apporté aux élèves du secondaire, tous ces éléments dénotent qu'un travail, dont l'importance est soit discutable, a été fait depuis 1990.

<sup>2</sup> Fédération des Étudiantes et Étudiants du Québec, regroupement d'associations universitaires proche du Parti québécois, concertationniste.

## La stratégie adoptée

On peut décèler à travers l'examen des éléments de contexte la grève de 1990 certaines tendances du mouvement étudiant de l'époque. Celui-ci mise avant tout sur l'unité et l'harmonie à l'interne, conditions jugées absolument nécessaires à la réussite de la grève. Le mot d'ordre général, présent dans plusieurs textes de militants et militantes et derrière toute la stratégie du mouvement, est de démarrer une grève VRAIMENT générale et illimitée, par contraste avec la grève de 1988 qui avait été perçue comme peu efficace parce que trop peu étendue. Cette orientation s'illustre d'abord par la création d'une nouvelle instance pour coordonner la grève, la Réunion Nationale du Mouvement Étudiant (RNME), née de l'union temporaire entre l'ANEEQ, la FÉEQ et des regroupements d'associations étudiantes non-affiliées. La RNME atteint certainement l'objectif du nombre, avec plus de 60 associations présentes pour sa première rencontre de l'hiver 1990, le 10 février. L'accent mis sur l'unité du mouvement étudiant lors de cette première instance tient du quasi-consensus, si bien que se tient ce jour-là une action de mariage symbolique entre la secrétaire générale de l'ANEEQ et un officier de la FÉEQ. L'union ne se fait cependant pas sans accrochages, et les premières victimes du compromis sont les revendications du mouvement. L'ANEEQ, qui s'oppose alors au dégel dans une perspective de gratuité scolaire, et la FÉEQ, qui prône l'impôt post-universitaire, s'entendent avec une vaste majorité des associations présentes sur une revendication de gel des frais de scolarité. On s'entend également le 10 février sur la nécessité de répliquer au gouvernement, qui a décrété à la mi-décembre un dégel devant s'appliquer à l'automne suivant, par une grève rapide et... VRAIMENT générale. La RNME décide donc de démarrer une campagne visant à déclencher la grève le 27 février, à la condition qu'une majorité de cégeps aient alors un mandat de grève ET que celle-ci touche une majorité d'universitaires ou « un grand nombre de campus ».

La rencontre suivante a lieu le 24 février, prévue à l'origine pour planifier les derniers détails du déclenchement de la grève. Peut-être sans surprise pour nos sceptiques regards modernes, le plancher est alors loin d'être atteint. Dans de nombreux établissements (oui, dont Saint-Laurent!), les assemblées générales ont rejeté un vote de grève précipité. La RNME conserve malgré tout la même ligne stratégique et appelle les associations ayant refusé la grève à reconsidérer leur décision. La date cible pour le déclenchement de la grève est reportée au 6 mars et une multitude de petites actions disparates sont votées : campagne de pétitions, manifestations nationales pour le 11 et le 21 mars, occupation nationale pour la rentrée parlementaire le 13 mars, engorgement perpétuel des lignes gouvernementales, jusqu'à un improbable recours aux tribunaux pour faire invalider le dégel. Le tout doit être coordonné par un comité composé de cinq personnes représentant tout l'éventail idéologique du mouvement étudiant, élues à la rencontre précédente.

Le 6 mars, toujours pas de plancher en vue, au contraire, une trentaine d'associations ont rejeté la grève en assemblée générale pour une dizaine ayant obtenu leur mandat. Deux tendances s'affrontent alors au sein de la RNME. Une première, défendue par l'exécutif de l'ANEEQ et par l'AGE-UQÀM, prône la (re-) reconsidération des votes de grève et appelle à des « occupations illimitées » des établissements scolaires dans les trois jours. L'autre, menée principalement par Rosemont (alors un fleuron combatif de l'ANEEQ), propose un ultimatum au mouvement : déclencher la grève le 16 mars si 15 associations ont alors obtenu leur mandat, sinon, tenir quelques actions massives pendant le reste de la session et préparer une grève pour l'automne. La première option est adoptée à large majorité.

La grève illimitée / reconductible / l'occupation illimitée finit par être déclenchée, mais comme on peut s'en douter, c'est d'un mouvement boiteux et déformé qu'accouche la RNME. La grève dans une majorité d'associations étudiantes n'est plus qu'un rêve gênant, les divisions idéologiques du mouvement, étouffées temporairement, reviennent en forces et le déclenchement tard dans la session fait peser lourd les menaces d'annulation et rend hasardeuse la reprise des cours manqués. Malgré cela, le déclenchement de la grève donne évidemment un nouveau souffle au mouvement. Lors de la RNME du 24 mars 1990, les associations présentes déclenchent une campagne de mobilisation volante destinée à amener rapidement un grand nombre d'associations à se joindre au mouvement de grève et décident de tenir plusieurs actions régionales, couronnées par une grande manifestation nationale. Mais amener les associations qui ont rejeté la grève par deux et trois fois à se rallier aux grévistes n'est pas chose facile, le mouvement stagne et le gouvernement refuse toujours de négocier avec les délégué-es étudiant-es. La RNME décide donc aussi d'appeler à la tenue d'une commission d'enquête sur les frais de scolarité et à un moratoire sur le dégel, conditions qui seraient suffisantes pour entraîner la fin de la grève.

Pendant ce temps, une répression policière et administrative massive s'abat sur la minorité de grévistes. 200 personnes sont arrêtées à la suite d'une occupation ouverte de la Bourse de Montréal, après avoir été tabassées par les courtiers, et trois militants sont expulsés du cégep du Vieux-Montréal pour avoir incité des étudiants et étudiantes à quitter leurs cours pour faire respecter le vote de grève. D'une autre part, la session avance et le mouvement ne prend pas d'ampleur, ce qui permet au gouvernement de maintenir la ligne dure avec les grévistes et d'attendre que la rébellion s'essouffle.

À la RNME suivante, le 7 avril, on ne peut qu'établir un constat d'échec et appeler à la fin de la grève. Le mouvement se replie sur un projet de boycott des frais de scolarité, un appel à la reprise de la grève à l'automne et une campagne de visibilité à travers la production de pancartes de balcon anti-dégel et de lettres aux députés. Nous connaissons la suite...

- Hausse des frais de scolarité excédant l'annonce faite par Ryan, jusqu'à l'actuel 1668 \$ par année.
- Désengagement de l'État en éducation, coupure de 2 milliards \$ dans les années 90.
- Démobilisation VRAIMENT générale pour plusieurs années à l'intérieur du mouvement étudiant.
- Dissolution de l'ANEEQ, formation de la FECQ par des associations collégiales opposées à la grève de 1990, transformation de la FÉEQ en FEUQ et hégémonie de ces deux organisations.
- Poursuite de la marchandisation de l'éducation...

### **Et maintenant?**

On a donc vu comment le projet de dégel des frais de scolarité amené par le gouvernement Bourassa en 1990 est très similaire à celui que veut aujourd'hui nous imposer le gouvernement Charest. Toutefois, plusieurs autres éléments de contexte créent une démarcation claire entre la situation vécue par la communauté étudiante de 1990 et celle d'aujourd'hui. L'état du mouvement étudiant n'était rien de comparable à la situation actuelle, avec beaucoup plus d'associations présentes dès le début du mouvement de grève, une organisation étudiante de droite, la FÉEQ, peu influente, et un éventail de positions beaucoup moins étendu que dans le mouvement d'aujourd'hui. De plus, l'ANEEQ disposait d'une bonne couverture dans les médias de masse, ce qui n'est pas le cas pour l'ASSÉ aujourd'hui. Penchant positif de nos faiblesses par rapport à 90, le mouvement étudiant d'aujourd'hui tend davantage à se mettre en perspective parmi les autres mouvements



sociaux et à créer des liens avec eux. Dans tous les cas, on peut constater que la stratégie déficiente adoptée en 1990 porte une bonne part de responsabilité dans l'échec de la grève; en cela, il est tout à fait possible d'éviter la répétition des erreurs passées. Selon mon analyse, trois éléments principaux ont fait sombrer le mouvement de grève en 1990 : l'obsession du compromis, la mauvaise coordination nationale et l'incapacité à prendre un recul face aux actions entreprises. Si le premier de ces écueils ne semble pas nous menacer dans le contexte actuel, les deux autres nous concernent pleinement. Les éviter signifie entre autres :

- Plus d'autres Congrès comme le dernier, où des délégations mal préparées ou non préparées (Saint-Laurent la première, mea culpa) prennent une décision sur des enjeux cruciaux; assurer un meilleur suivi entre les associations.
- S'efforcer de sortir des Congrès avec une stratégie claire au niveau national plutôt que d'adopter des propositions disparates ou de reporter les décisions à plus tard.
- Effectuer une réflexion sérieuse sur l'état du mouvement, notre stratégie et nos actions, et être capable de nous réorienter en conséquence.

Si nous nous mettons à sauter à pieds joints sur l'histoire, alors il est bien possible que la grève 2007 s'ajoute à 1990 dans les spectres du mouvement étudiant. Mais finissons-en plutôt avec 90, et organisons-nous pour renvoyer ses erreurs aux oubliettes et pour tenir, au moment approprié, une grève massive et bien coordonnée.

## État des résultats 2007-2008 au 17 octobre 2007

### Association pour un Solidarité Syndicale Étudiante

#### État des résultats au 17 octobre 2007

	Cumulatif	%	Prévisions (Sept. 2007)
<b>Revenus</b>			
<b>Cotisations</b>	<b>55 315,00 \$</b>	<b>50%</b>	<b>110 630,00 \$</b>
<b>Instances</b>	<b>3 675,00 \$</b>	<b>36%</b>	<b>10 200,00 \$</b>
Congrès	2 510,00 \$	35%	7 200,00 \$
Camps de formation	1 165,00 \$	39%	3 000,00 \$
Spéciales	0,00 \$		
<b>Dons</b>	<b>231,00 \$</b>	<b>12%</b>	<b>2 000,00 \$</b>
<b>Activités de financement</b>	<b>40,00 \$</b>		<b>0,00 \$</b>
<b>Fonds des arrêté-e-s</b>	<b>115,00 \$</b>		<b>0,00 \$</b>
<b>Autres</b>	<b>0,00 \$</b>		<b>0,00 \$</b>
<b>Totaux</b>	<b>59 376,00 \$</b>	<b>48%</b>	<b>122 830,00 \$</b>

### Dépenses

<b>Fonds d'entraide</b>	<b>0,00 \$</b>	<b>0%</b>	<b>5 531,50 \$</b>
<b>Information</b>	<b>9 269,95 \$</b>	<b>55%</b>	<b>17 000,00 \$</b>
Ultimatum et express	3 782,00 \$	44%	8 500,00 \$
Revue Ultimatum	4 212,73 \$	105%	4 000,00 \$
Matériel d'information	1 151,69 \$	33%	3 500,00 \$
Traduction	0,00 \$		0,00 \$
Documentations & recherches	123,53 \$	12%	1 000,00 \$
Recherche	0,00 \$		0,00 \$
<b>Instances</b>	<b>7 401,46 \$</b>	<b>48%</b>	<b>15 500,00 \$</b>
Congrès	4 198,35 \$	60%	7 000,00 \$
Camps de formation	2 331,12 \$	47%	5 000,00 \$
Comités et CoCo	871,99 \$	25%	3 500,00 \$
<b>Mobilisation</b>	<b>3 849,47 \$</b>	<b>19%</b>	<b>20 000,00 \$</b>
Tournées & représentations	3 663,44 \$	24%	15 000,00 \$
Matériel pour les actions	186,03 \$	6%	3 000,00 \$
Fonds de grève	0,00 \$	0	2 000,00 \$

	Cumulatif	%	Prévisions (Sept. 2007)
<b>Bureau</b>	<b>2 854,70 \$</b>	<b>27%</b>	<b>10 625,00 \$</b>
Loyer	1 700,00 \$	30%	5 600,00 \$
Taxes municipales	0,00 \$	0%	175,00 \$
Assurances	45,97 \$	2%	2 350,00 \$
Fournitures	870,98 \$	44%	2 000,00 \$
Informatique	237,75 \$	48%	500,00 \$
<b>Administration</b>	<b>528,42 \$</b>	<b>14%</b>	<b>3 700,00 \$</b>
Honoraire professionnel	230,28 \$	8%	3 000,00 \$
Frais de caisse	298,14 \$	43%	700,00 \$
Frais d'intérêt	0,00 \$		
<b>Communication</b>	<b>3 624,09 \$</b>	<b>32%</b>	<b>11 200,00 \$</b>
Télécommunications	2 839,15 \$	38%	7 500,00 \$
CNW Telbec	288,86 \$	12%	2 500,00 \$
Poste	63,29 \$	32%	200,00 \$
Internet et site	432,79 \$	43%	1 000,00 \$
Comm. Pan-ASSÉ	0,00 \$		
<b>Employé-e-s</b>	<b>10 137,02 \$</b>	<b>29%</b>	<b>34 900,00 \$</b>
Salaire	7 503,92 \$		
DAS – QC	1 730,76 \$		
DAS – CA	902,34 \$		
CSST	0,00 \$		
<b>Conseils régionaux</b>	<b>232,74 \$</b>	<b>3%</b>	<b>8 000,00 \$</b>
CRAM	20,00 \$	1%	2 000,00 \$
MASSE	45,25 \$	2%	2 000,00 \$
CRAALLL	167,49 \$	8%	2 000,00 \$
Nouveaux Conseils Régionaux	0,00 \$	0%	2 000,00 \$
<b>Divers</b>	<b>4 785,90 \$</b>		<b>0,00 \$</b>
Subventions	0,00 \$		
Projets spéciaux	4 785,90 \$		
Autres	0,00 \$		
Fonds des arrêté-e-s	0,00 \$		
<b>Totaux</b>	<b>42 683,75 \$</b>	<b>34%</b>	<b>126 456,50 \$</b>
<b>Surplus/(déficit)</b>	<b>16 692,25 \$</b>		<b>(3 626,50 \$)</b>

## Association pour un Solidarité Syndicale Étudiante

Au 17 octobre 2007

### Bilan

<b>ACTIF</b>			
<b>Encaisse</b>	16 849,78 \$		
<b>Petite caisse</b>	8,00 \$		
<b>Dépôt consigne</b>	1 020,00 \$		
<b>Débiteur cotisations</b>	20 907,50 \$		
<b>Débiteur frais Congrès</b>	1 689,50 \$		
<b>Débiteur frais camps de formation</b>	590,00 \$		
<b>Débiteur divers</b>	3 216,26 \$		
<b>D</b>	-		
		<b>44 281,04 \$</b>	
<b>PASSIF</b>			
<b>Emprunt</b>	-		
<b>Créditeur</b>	2 500,00 \$		
<b>DAS - QC</b>	-		
<b>DAS - CA</b>	-		
<b>CSST</b>	-		
<b>AVOIR</b>			
Actif net non affecté	41 781,04 \$	<b>44 281,04 \$</b>	Différence -

## Association pour un Solidarité Syndicale Étudiante

État de l'évolution des actifs nets (du déficit)

### ACTIFS NETS(DÉFICIT)

	<b>2007-2008</b>	<b>2006-2007</b>	<b>2005-2006</b>	<b>2004-2005</b>
Solde au début	25 088,79 \$	22 433,98 \$	7 784,00 \$	35 730,00 \$
Excédent de l'exercice courant	16 692,25 \$	2 654,81 \$	14 649,98 \$	(27 946,00) \$
Investissements en immobilisation	_____	_____	_____	_____
Solde à la fin	<u>41 781,04 \$</u>	<u>25 088,79 \$</u>	<u>22 433,98 \$</u>	<u>7 784,00 \$</u>

# Propositions

## Procédures

1. Le Conseil exécutif propose au Congrès que le praesidium soit composé de Émilie Joly et Rémi Bellemare-Caron à l'animation, de Valérie Soly au secrétariat et de Julie Bruneau comme gardienne du senti.
2. Le Conseil de Coordination propose au Congrès l'ordre du jour à la page 3.
3. Le Conseil exécutif propose au Congrès l'ajout d'un point « Accueil des nouveaux membres » avant le point « 2.0 État de la situation » et de décaler les points suivant en conséquence.
4. Le Conseil exécutif propose au Congrès l'ajout dans le point « État de la situation », les sous-points « Associations étudiantes » et « Plancher de grève ».
5. L'AFESH-UQAM propose au Congrès que l'on ajoute à l'ordre du jour du congrès le point « revendications » en 3.0 et que le reste soit décalé en conséquence.
6. Le Conseil exécutif propose au Congrès que Marc-André Sabourin, de CHOQ-FM, soit autorisé à assister au Congrès en tant qu'observateur.
7. L'AFESH-UQAM propose au Congrès que les associations étudiantes ayant un mandat d'adhésion à la coalition et qui en partage les revendications aient droit de vote lors du Congrès des 20 et 21 octobre.

## État de la situation

1. Le Conseil exécutif propose au Congrès que l'on fasse un tour de table des associations étudiantes locales sur l'état de la situation.

## Plan d'action

1. Le Conseil exécutif propose au Congrès que les associations étudiantes non-membres ayant un mandat de grève générale illimitée qui met de l'avant la revendication de la gratuité scolaire ou la réduction de la facture étudiante dans une perspective de gratuité scolaire aient droit de vote dans le point « Plan d'action »
2. Le Conseil exécutif propose au Congrès qu'à l'atteinte du plancher de grève générale illimitée, les associations étudiantes ayant obtenu un mandat de grève générale illimitée convoquent une assemblée générale de déclenchement le 12 novembre 2007.

Que les associations étudiantes n'ayant pas de mandat de grève générale illimitée tiennent des assemblées générales de consultation sur des journées de grève pour les journées du 14, 15 et 16 novembre 2007.

Advenant une non atteinte du plancher de grève à cette session d'automne, que les associations étudiantes ayant leur mandat de grève générale illimitée convoquent également des assemblées

générales de consultation sur des journées de grève pour les journées du 14, 15 et 16 novembre 2007.

Que l'ASSÉ lance une vaste campagne d'éducation populaire sur la campagne «Pour un réinvestissement, pas n'importe comment!», incluant des conférences sur la gratuité scolaire et une mobilisation urbaine intensive.

Que le 31 octobre soit une journée d'action locale sur la thématique conciliation étude-famille.

Que l'on tienne une journée nationale de formation le 14 novembre.

Qu'un bed-in national soit organisé dans la nuit du 14 au 15 novembre.

Qu'une manifestation nationale soit organisée le 15 novembre.

**3. Le Conseil exécutif propose au Congrès d'ici la mi-novembre :**

Qu'une série de formations portant sur les thématiques précises suivantes soient données aux associations étudiantes locales :

- ABC de la négo : rapport de force face à l'administration
- Organisation d'action alpha, bêta, gamma.
- Surprise on a des droits!
- Démocratie directe et assemblée générale
- ABC de la mobilisation

**4. L'AECSL propose au Congrès :**

CONSIDÉRANT le refus de la grève dans tous les cégeps consultés à ce jour;

CONSIDÉRANT qu'une grève générale illimitée, si elle a lieu cet automne, risque fortement d'être portée uniquement par l'UQÀM et par quelques modules isolés;

CONSIDÉRANT qu'advenant l'atteinte du plancher cet automne, les possibilités d'élargissement du mouvement seraient très faibles;

CONSIDÉRANT que la session avance et qu'il sera d'autant plus difficile de mener une grève dans un contexte de fin de session;

CONSIDÉRANT que la pire situation n'est pas l'absence de grève générale illimitée cet automne, mais bien une grève générale illimitée faible et sans résultat;

Que pour la session automne 2007, l'ASSÉ mette fin à la campagne de grève générale illimitée et se concentre sur l'organisation des journées d'actions des 14 et 15 novembre, dans l'optique d'une continuation de l'escalade des moyens de pression à plus long terme.

Que l'ASSÉ appuie au meilleur de ses capacités les associations étudiantes qui déclencheraient tout de même la grève générale illimitée cet automne.

**5. L'AECSL propose au Congrès que l'ASSÉ organise deux actions simultanées à Québec et à Montréal avant les journées d'action des 14 et 15 novembre, et que l'on tienne à cette occasion une conférence de presse visant à réaffirmer nos positions et à faire le point sur la campagne de grève.**

**6. L'AECSL propose au Congrès que l'ASSÉ ne participe pas à des actions communes avec les**

Fédérations étudiantes.

7. Le Comité femmes propose au Congrès un caucus non-mixte de 30 minutes sur la nécessité de faire des actions à saveurs féministes et sur les actions envisageables dans le cadre de la journée d'actions thématiques pour la revendication de la conciliation études-famille le 31 octobre 2007.

8. L'AFESH-UQAM propose au Congrès que l'on crée un comité ad hoc de réflexion sur « la problématique du poids démocratique des associations étudiantes à l'ASSÉ » et qu'il fasse des recommandations lors du prochain Congrès.

## **Femmes**

1. Considérant le manque d'information sur la situation des parents aux études;

Considérant la difficulté pour les associations étudiantes locales d'obtenir de l'information par leurs administrations;

Considérant que cette information ne peut être comptabilisée que si les questions sont uniformes;

Le Comité femmes propose au Congrès que les questions suivantes soient mises de l'avant dans un sondage (Omnivox ou autres) sur la situation des parents aux études au sein des institutions post-secondaires :

1. L'âge de la mère étudiante ou enceinte et/ou du père étudiant
2. Le revenu annuel du parent étudiant ou de la mère enceinte, ainsi que le montant reçu de l'aide financière aux études, s'il y a lieu.
3. Le niveau de scolarité
4. Le nombre d'heures allouées aux études, au travail et aux responsabilités familiales (séparément et hebdomadairement).

2. Considérant le flou de la revendication et le manque de buts précis pour une négociation avec le gouvernement;

Considérant la situation précaire d'une mère enceinte et/ou d'un parent aux études;

Considérant le manque de soutien et de ressources nécessaires à un parent étudiant;

Considérant la différence entre être une mère aux études et/ou un père aux études face au statut d'un étudiant ou d'une étudiante sans enfants à charge;

Le Comité femmes propose au Congrès une plénière de 25 minutes sur la nécessité d'un statut de parents aux études et les gains que l'on souhaite faire sur cette revendication.

3. Le Comité femmes propose qu'un statut de « parents aux études » soit créé. C'est-à-dire;

- 1) Que le statut « temps plein » soit reconnu aux parents étudiants à temps partiel.
- 2) Qu'un congé parental non pénalisé soit financé par le système public pour une durée maximale de 2 ans.
- 3) Que les parents aux études soient priorisés dans les places disponibles d'un système de garde public connexe aux institutions post secondaire.
- 4) Que des ressources et un soutien soient accessibles pour les parents étudiant dans les institutions post secondaire.
- 5) Qu'il soit impossible pour un parent étudiant de contracter des prêts, uniquement des bourses.
- 6) Que les parents aux études soient priorisés dans les choix de cours.

## **Autre**

1. L'AFESH-UQAM propose au Congrès que l'ASSÉ consulte les associations étudiantes membres et non-membres sur la proposition suivante :

Que la position « pour la gratuité scolaire à tous les niveaux » devienne « vers la gratuité scolaire : contre le dégel et pour l'abolition des frais afférents ».

Et considérant la nécessité de prioriser nos revendications;

Que l'on réfléchisse à retirer la position sur les parents étudiants.

L'AFESH-UQAM propose un caucus non-mixte de 30 minutes sur le thème revendications.

## **Dépôt d'avis de motion**

1. Considérant la nécessité de construire un mouvement étudiant combatif, large et uni;

L'AFESH-UQAM propose au Congrès que l'ASSÉ accepte dans sa coalition toutes les associations ayant des mandats contre le dégel et visant une réduction significative des frais de scolarité.



## État du plancher de grève générale illimitée au 19 octobre 2007

### Associations étudiantes ayant obtenu un mandat de grève générale illimitée

Associations étudiantes	Grat. Scolaire ou perspect.	Ressources et services	Services de garde	Comptent dans le plancher	Population étudiante
AFÉA-UQAM (17 oct.)					4045
AFELLC-UQAM (10 oct.)					3720
AFESPED-UQAM (11 oct.)					2260
AGEEPP-UL (17 oct.)					176
AFESH-UQAM (27 sept.)					5400
AÉÉA-UL (17 oct.)					265
AEMSS-UQO (16 oct.)					280
AEMSP-UQAM (17 oct.)					721
<b>Total (sans AEMSP-UQAM)</b>					<b>16146</b>

- 8 associations étudiantes, représentant 16 146 étudiantes et étudiants (sans l'AEMSP-UQAM)<sup>1</sup> ont présentement un mandat de grève générale illimitée.

- Selon les modalités votées au Congrès des 1<sup>er</sup> et 2 septembre :

« Que le plancher de déclenchement de la grève soit de 7 associations étudiantes représentant au moins 25 000 membres partageant la plateforme de l'ASSÉ. »

- 5 associations étudiantes, représentant 6842 étudiantes et étudiants, peuvent présentement être comptées dans le plancher de grève, c'est à dire :

	Associations étudiantes	Population étudiante
1	AFESH-UQAM	5400
2	AEMSS-UQO	280
3	AÉÉA-UL	265
4	AGEEPP-UL	176
5	AEMSP-UQAM	721
	<b>TOTAL</b>	<b>6842</b>

<sup>1</sup> L'AEMSP-UQAM est membre de l'AFESPED-UQAM.